

Rte

Réseau de transport d'électricité

Région Centre



RTE, UN ACTEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE
EN REGION CENTRE

➤ **Mission de RTE et enjeux du réseau de transport d'électricité**

RTE est le responsable du réseau de transport d'électricité français. Opérateur de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau à haute et très haute tension (63 000 à 400 000 volts). Il achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

RTE est garant, à tout instant, de l'équilibre entre production et consommation de l'électricité. Pour garantir le bon fonctionnement et la sûreté du système électrique, RTE réalise tous les deux ans un bilan prévisionnel pluriannuel de l'équilibre offre-demande en France.

Cette mission, qui lui a été confiée par le législateur, permet ensuite à RTE de construire ses études sur la sûreté du système électrique, en prenant en compte et en simulant tous les phénomènes électriques complexes qui peuvent intervenir (transits, écroulements de tension, etc.). Et d'élaborer ainsi un programme de renouvellement et de développement du réseau adapté, dans le cadre de son Schéma décennal.

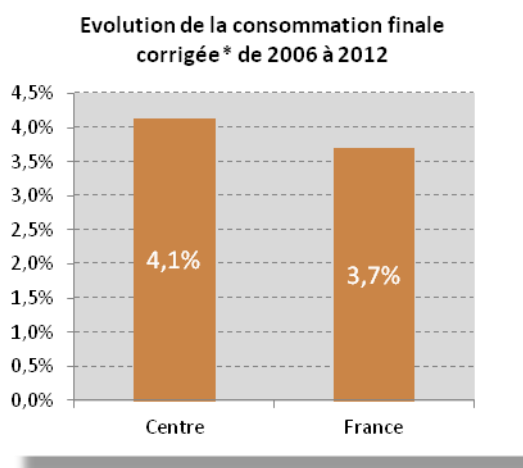
Une expertise qui permet d'assurer la sécurité d'approvisionnement à moyen terme (4-5 ans), en France. Une expertise qui est également mise au service du débat sur la transition énergétique, avec des scénarios prospectifs à plus long terme, qui identifient selon différentes hypothèses, les conditions d'évolution du mix énergétique à horizon 2030. Ces exercices de scénarios prévisionnels ont ainsi été menés à l'échelle de la région Centre, dans le cadre du débat sur la transition énergétique.

➤ CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ELECTRICITE EN REGION CENTRE : BILAN 2012

Avec une consommation qui connaît une augmentation sensible, et une production à partir d'énergies renouvelables qui a progressé, le bilan électrique 2012 s'inscrit dans une évolution légèrement supérieure à la tendance nationale.

En 2012, la consommation d'électricité en région Centre a atteint **17,9 TWh**, en données brutes. Les valeurs sont en hausse, par rapport à 2011 qui avait connu une baisse de la consommation, liée principalement au climat particulièrement doux, constaté cette année là (17,5 TWh en données définitives¹). En données corrigées du facteur météorologique, la consommation de la région en 2012 est en baisse (-1,3%).

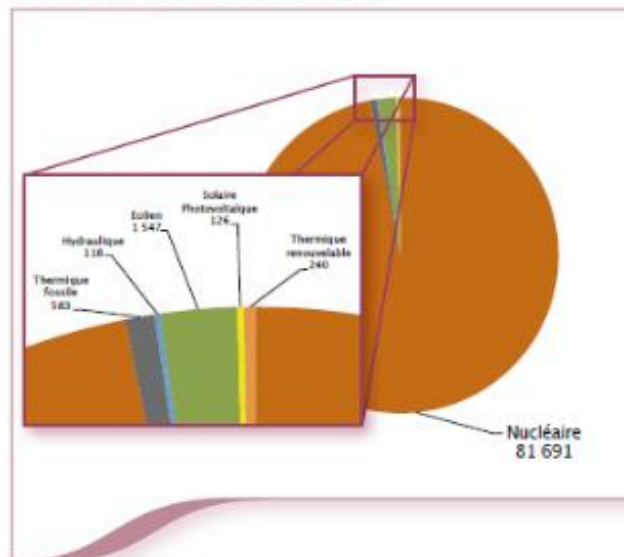
Néanmoins, avec **4,1% d'augmentation entre 2006 et 2012**, la consommation finale corrigée croît un peu plus rapidement en région Centre qu'en France.



La production électrique en région Centre est en hausse de 3,9%. Elle est passée de 81,2 TWh en 2011 à 84,3 TWh en 2012.

Cette progression résulte d'une légère augmentation de la production des centrales nucléaires (+3,6%) et d'une évolution significative des **filières renouvelables** (+29,7%), alors que la production thermique fossile est orientée à la baisse (-20,1%).

Production par filière (GWh)



➤ RESEAU DE TRANSPORT ET TRANSITION ENERGETIQUE : L'ENJEU DES ENERGIES RENOUVELABLES

La part des énergies renouvelables en région Centre continue à augmenter, en termes de nouvelles installations et de manière concomitante d'énergie produite. Elle répond en cela à des objectifs régionaux, mais également nationaux, la France s'étant donné un objectif de 23% d'ENR à horizon 2020.

Variation de la production entre 2011 et 2012

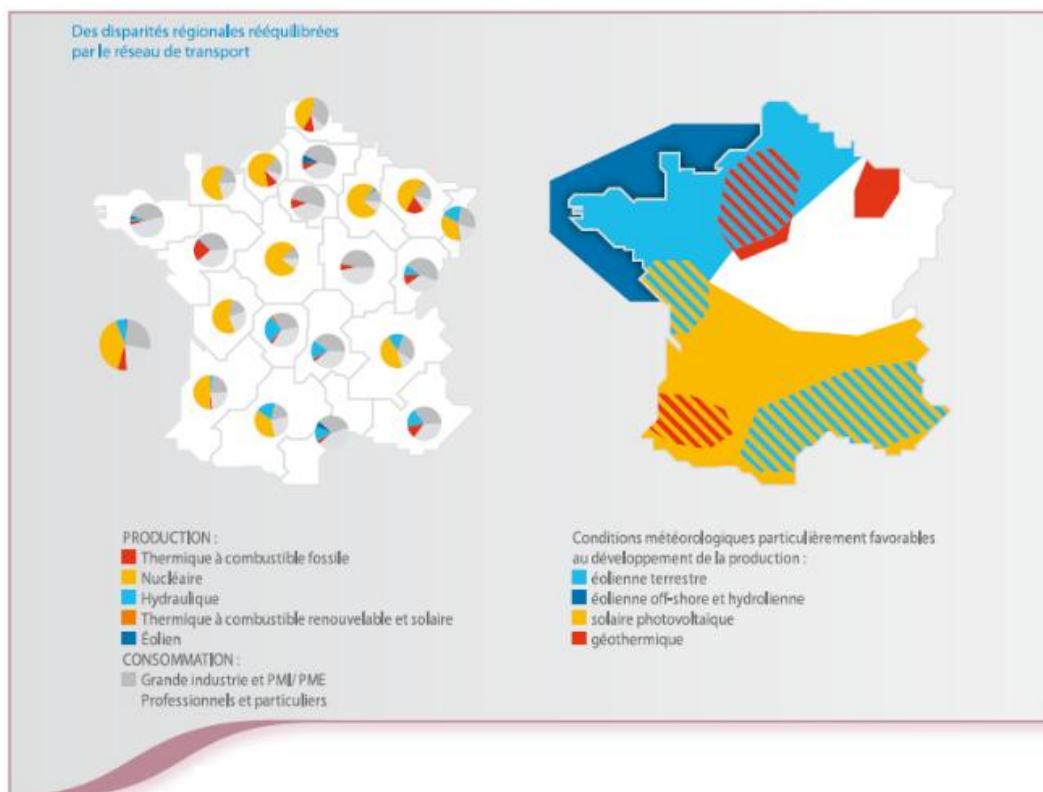
	FRANCE VARIATIONS 2012/2011	CENTRE VARIATIONS 2012/2011	CENTRE 2012 (GWh)
PRODUCTION NETTE	↘ - 0,3 %	↗ - 3,9 %	84 305
NUCLÉAIRE	↘ - 3,9 %	↗ + 3,6 %	81 691
THERMIQUE A COMBUSTIBLE FOSSILE	↘ - 6,9 %	↘ - 20,1 %	583
HYDRAULIQUE	↗ + 27,0 %	↗ + 109,9 %	118
EOLIEN	↗ + 23,7 %	↗ + 27,1 %	1 547
PHOTOVOLTAÏQUE	↗ + 196,5 %	↗ + 88,5 %	126
AUTRES ENR (BIOMASSE ESSENTIELLEMENT)	↗ + 4,8 %	↗ + 5,8 %	240

RTE est mobilisé pour accompagner ce développement et accueillir les nouvelles sources d'énergie sur son réseau. Et in fine, pour contribuer ainsi à la réussite de la transition énergétique.

Car contrairement aux idées reçues, les ENR requièrent un développement du réseau...

Le réseau de transport d'électricité est un réseau maillé, constitué de départementales (63 000 et 90 000 volts), de nationales (225 000 volts) et d'autoroutes (400 000 volts). Il assure ainsi **une solidarité entre les régions** sur le territoire français, mais aussi à une échelle européenne, dans le cadre d'échanges transfrontaliers.

Cette solidarité électrique est aujourd'hui garante de la sécurité d'alimentation électrique entre les territoires.



La localisation des ENR – éolien et photovoltaïque notamment – est dépendante de la géographie, du climat, mais aussi de l'urbanisation.

La répartition géographique est ainsi différente de celles des moyens de production existants et crée potentiellement une inégalité entre les territoires.

Qui plus est, la variabilité de leur production impose parfois d'évacuer l'énergie vers d'autres zones (surplus de production), ou au contraire de recourir à d'autres sources d'énergie (faible production).

Pour ce qui concerne la production, le potentiel de développement des ENR en France, principalement l'éolien terrestre et en mer, devrait faire évoluer la répartition territoriale des moyens de production, avec des nouveaux équilibres régionaux, notamment pour l'ouest de la France, qui deviendrait exportateur d'électricité. (*voir scénario prospectif «nouveau mix» présenté par RTE dans son bilan prévisionnel 2012*).

Du point de vue du réseau, l'enjeu est bien d'adapter son infrastructure au rythme d'évolution du paysage énergétique.

Pour une réalisation efficace et dans les délais de ces projets d'ENR, un point de vigilance concerne la rationalisation nécessaire des délais d'instruction administrative, notamment pour les infrastructures de réseau de transport.

En effet, les projets de production renouvelable se réalisent en moyenne en quelques années alors que, de la décision à la construction d'une ligne très haute tension, il peut s'écouler plus de 10 ans dont l'essentiel est consacré aux procédures préalables.

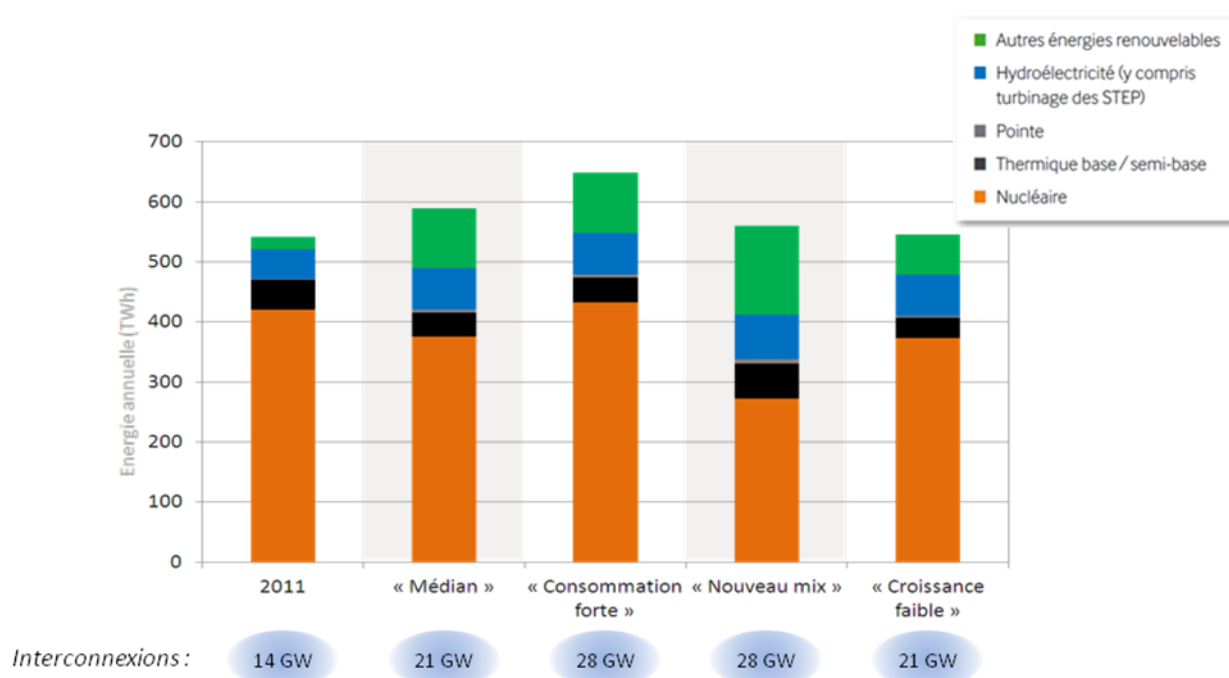
Si ces procédures répondent à un devoir d'information et de dialogue effectivement indispensable...

...il est nécessaire de réduire l'écart entre le temps de construction des moyens de production et celui du réseau.

➤ Evolution de l'équilibre offre - demande en électricité : scénarios prospectifs à horizon 2025-2030

RTE a élaboré des scénarios prospectifs à horizon 2025-2030 ("Bilan prévisionnel de l'équilibre offre - demande en électricité" qui sera actualisé courant été 2013). Ces scénarios intègrent un certain nombre de déterminants, en matière de croissance économique, de démographie, d'efficacité énergétique ou encore de mix énergétique pour la production.

Au niveau national, voici la synthèse des différents scénarios comparés et partant de la situation 2011.



Pour la région Centre, au regard des projections qui ont été établies à cet horizon, la consommation d'électricité devrait continuer à progresser, pour atteindre des valeurs qui avoisineraient 20 TWh, si l'on se réfère aux scénarios médian ou nouveau mix (évolution plus importante en matière d'efficacité énergétique, d'ENR et de réseaux interconnectés aux frontières).

Evolution de la consommation en région Centre – scénarios prospectifs à horizon 2025-2030

